

Lors de la réunion consultative concernant le projet de la compagnie aérienne [RYANAIR](#) d'installer une base à l' [AEROPORT DE BEAUVAIS TILLE](#) / T : 03.44.11.46.66, les élus ont tous donné un avis positif, acceptant ainsi des dérogations exceptionnelles au groupe irlandais pour pouvoir décoller et atterrir entre minuit et cinq heures du matin. Les associations de riverains ont toutes voté contre le projet, craignant les conséquences néfastes des vols de nuit.